



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°4 – Mai 2017

Adhésion et mandats

Attention !

**Date limite d'enregistrement des mandats
avant l'AG de la CNRA :**

le 15 mai 2017

(à envoyer sur secretariat@radios-arra.fr)

[Accédez au formulaire d'adhésion](#)

Ce formulaire en 3 parties nous permettra de réaliser de façon simplifiée :

-> la **demande d'adhésion** 2017 à l'ARRA (pour les radios adhérentes en 2016)

-> la **proposition d'adhésion à la CNRA** pour l'année 2017 et le mandat correspondant

-> un petit **sondage** concernant vos besoins de financement de la part de la Région en termes d'équipements

Comme cela a été décidé lors de l'assemblée générale de Narbonne, concernant l'adhésion, la cotisation sera appelée en deux parties :

-> 250 € aujourd'hui

-> 200 € plus tard dans l'année en fonction des négociations sur les partenariats en cours.

Pour simplifier la gestion administrative à distance, nous vous remercions de procéder par virement pour tous les règlements à destination de l'ARRA.

Le RIB et le formulaire de mandat sont téléchargeables dans le formulaire : mais aussi directement ici :

-> [Relevé d'Identité Bancaire](#)

-> [Formulaire mandat](#)

Appel à fréquences en ex-MP

L'information concernant l'appel aux candidatures en FM lancé sur l'ex-région Midi-Pyrénées a été publiée au JO du 2 mai 2017.

Le texte est disponible ici : [Site de Legifrance](#)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 14 Juin.

ATTENTION : nouveauté, les candidats doivent déposer 3 exemplaires complets et identiques du dossier de candidature, dont au moins un exemplaire sur papier et au moins un exemplaire sous forme dématérialisée (clef USB ou CD-ROM).

Pour rappel, Jean-Marc Courrèges-Cénac (en charge des fréquences et des relations avec le CSA à l'ARRA) peut vous conseiller et vous aider notamment sur les fiches techniques : frequences@radios-arra.fr

Lettre d'informations régionale de l'ARRA
Assemblée Régionale des Radios Associatives
d'Occitanie // Pyrénées – Méditerranée
communication@radios-arra.fr



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°4 – Mai 2017

Congrès CNRA



Attention !
Date limite d'inscription pour la
journée du vendredi au Sénat
le 11 mai 2017

Le congrès 2017 de la Confédération Nationale des Radios Associatives aura lieu les 19 et 20 mai 2017 à Paris.

[Téléchargez le programme](#)

Inscrivez-vous dès maintenant !
[Téléchargez le formulaire](#)

L'ARRA prendra en charge les frais d'inscription de 20 € pour tous les représentants des radios adhérentes à l'ARRA. Merci de mettre l'adresse contact@radios-arra.fr en copie de la transmission de votre inscription à la CNRA pour que nous puissions faire le virement !

Prochaine AG

A noter dès maintenant dans votre agenda : notre prochaine assemblée générale aura lieu le **17 juin 2017**.

En format extraordinaire, l'assemblée générale devra se prononcer sur le projet de fusion-absorption de la FRANC-LR par l'ARRA. Les autres points de l'ordre du jour et le lieu de la réunion seront précisés ultérieurement !

Proposition de formation

Pour être enfin vraiment à l'aise et réactif face à tous les dossiers de financement d'une radio A, Radio Grille Ouverte vous propose une formation à la maîtrise administrative et financière de tous les dossiers et notamment celui du FSER. Un programme de 3 jours (25 heures) pris en charge par l'Afdas (ou autre OPCA) dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

« Animation financière de A à Z »

Au choix :

- pour 1 salarié inscrit, vous venez dans les locaux de RGO où soleil et cigales vous accueilleront chaleureusement.
- pour 2 salariés inscrits et pris en charge par l'Afdas (ou autre OPCA), nous pouvons venir jusqu'à vous.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Aline Champenois au 06 20 45 43 29 ou par mail alineradiogrilleouverte@gmail.com